

Note de SECTOR

La santé et la sécurité au travail dans les services publics de distribution

Les tendances actuelles des niveaux décroissants de l'emploi et l'introduction de nouvelles technologies soulèvent des préoccupations concernant les pratiques en matière de sécurité et de santé sur le lieu de travail. Avec l'augmentation des charges de travail, il devient plus nécessaire de préserver le bien-être des employés, et les nouvelles technologies exigent une formation appropriée. Du fait de la nature particulière du travail dans ces secteurs, principalement le gaz et l'électricité, il faut que la sécurité et la santé au travail fassent partie intégrante des conventions collectives car c'est non seulement la sécurité et la santé des travailleurs qui sont concernées, mais aussi celles des collectivités environnantes.

Les accords sur la sécurité et la santé au travail au niveau régional, au niveau sectoriel et à celui des entreprises sont fondamentaux pour protéger les travailleurs et les collectivités. En outre, les normes établies par les employeurs devraient être appliquées à leurs sous-traitants. Dans le contexte de la déréglementation, les accords en matière de santé et de sécurité au travail peuvent contribuer au maintien des normes.

Avec l'essor des entreprises multinationales, il est de plus en plus nécessaire d'étendre leurs bonnes pratiques et leurs connaissances spécialisées à leurs filiales, en renforçant ainsi la mise en œuvre et le respect des normes en matière de santé et de sécurité au travail dans toutes les filiales des multinationales et leur chaîne d'approvisionnement. De plus, les entreprises multinationales devraient partager l'information avec les autres dans les régions où elles exercent leurs activités pour améliorer la santé et la sécurité sur les lieux de travail. On pourrait établir des comités tripartites à différents niveaux du secteur pour s'occuper de ces questions et faire respecter la réglementation en la matière.

La restructuration a entraîné une réduction des niveaux des effectifs qui peut être extrêmement dangereuse non seulement pour les travailleurs eux-mêmes, mais aussi pour la collectivité, qui dépend d'une centrale électrique fonctionnant dans des conditions de sécurité et fournissant un service fiable. Il est capital que les employeurs aient conscience de la nécessité d'avoir des effectifs suffisants, car des employés surmenés peuvent être moins productifs et parfois dangereux. Les individus fatigués connaissent les mêmes niveaux de déficience de la performance que ceux qui sont légalement intoxiqués. Des tests ont montré que des niveaux de fatigue modérés entraînaient des niveaux de déficience de la performance plus élevés que le niveau d'intoxication proscrit.

C'est aux employeurs qu'incombe la responsabilité de ménager un environnement de travail sans danger, mais les pouvoirs publics et les travailleurs ont aussi un rôle à jouer. Les gouvernements devraient établir des lois que les entreprises doivent respecter. À cet égard, les syndicats préconisent que les entreprises aient à répondre de leurs actions.

La productivité peut être relevée par la promotion de la protection élémentaire de tous les travailleurs. Concevoir et mettre en œuvre des politiques de prévention et de protection

plus efficaces en matière de sécurité et de santé au travail est un facteur positif pour l'amélioration de la productivité. Un investissement minimal est souvent nécessaire, mais les changements dans les pratiques de travail et l'organisation du travail sont compensés par une augmentation de la production et une baisse des heures de travail perdues à cause des accidents. Les conclusions de la Réunion paritaire sur l'emploi et les conditions de travail dans les services de fourniture d'eau, de gaz et d'électricité ont souligné que les sommes consacrées à la sécurité et la santé au travail devraient être considérées comme un investissement visant à protéger les travailleurs et non pas comme un coût d'exploitation.